

COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COURSES FRANÇAISES : CARBAZOCROME

Pour la première fois, le Laboratoire des Courses Hippiques de la Fédération Nationale des Courses Françaises (LCH) vient de mettre en évidence, à l'occasion des analyses des prélèvements biologiques qui lui sont confiées, la présence de **CARBAZOCROME**

Le **CARBAZOCROME** est une substance antihémorragique.

Cette substance est prohibée par les Codes des Courses, car susceptible d'agir sur un ou plusieurs des systèmes corporels des mammifères :

- le système hémolymphatique et la circulation sanguine,
- le système cardio-vasculaire.

FNCF, le 13 décembre 2010